



Département d'évaluation de la recherche

DOCUMENT D'AUTOÉVALUATION DES UNITÉS DE RECHERCHE

—
CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Septembre 2022



L'unité rédige ce document en complétant les rubriques ci-dessous et en suivant le plan indiqué. Les parties en vert dans le texte sont des repères pour l'autoévaluation. Elles doivent être supprimées dans le document rédigé.

1- INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LE CONTRAT EN COURS

1- Identification de l'unité

Nom de l'unité :

Acronyme :

Label et numéro :

Domaine scientifique principal :
Choisissez un élément.

Panels scientifiques par ordre décroissant d'importance :

Panel 1
Choisissez un élément.

Panel 2
Choisissez un élément.

Panel 3
Choisissez un élément.

Panel 4
Choisissez un élément.

Équipe de direction :

Liste des établissements et organismes tutelles de l'unité de recherche :

Écoles doctorales de rattachement (*nom complet*) :

2- Présentation de l'unité

Historique, localisation de l'unité :

Organisation de l'unité (*équipes, plateformes, services communs, etc.*) :

Effectif de l'unité et de ses équipes au 31/12/2022 :

Thématiques scientifiques (*par équipe le cas échéant*) :

3- Profil d'activités

Le profil d'activités peut être décliné à l'échelle de l'unité ou de ses équipes. Il permet à l'unité ou à ses équipes de se positionner selon sept grandes catégories d'activités. L'unité ou ses équipes dispose de 100 points à répartir sur les sept catégories d'activités.

Activités (Répartissez 100 points sur ces 7 items)	
Administration de la recherche (responsabilité de pilotage de la recherche (VP, Direction d'Institut, DAS...), participation à des instances d'évaluation (CNU, CoNRS, CSS, Hcéres...), responsable de volet IdEx, direction de projets (ANR, Horizon Europe, ERC, CPER...), responsabilités éditoriales dans des revues ou collections nationales et internationales)	0
Contribution à l'adossement d'enseignements innovants à la recherche (EUR, SFRI, etc.)	0
Dissémination de la recherche (partage de connaissances avec le grand public, médiation scientifique, interface sciences et société)	0
Encadrement de la recherche (implication au niveau doctoral ainsi que dans le suivi de projets post-doctoraux)	0
Expertise technique (pouvoirs publics aux niveaux national et régional, entreprises, instances internationales (FAO, OMS...))	0
Recherche	0
Valorisation, transfert, innovation	0

4- Environnement de recherche

L'unité présente de façon synthétique les structures de recherche et de valorisation dans lesquelles elle est impliquée, à l'échelle de l'établissement ou du site :

- appartenance à des fédérations de recherche, des plateformes, une MSH, un OSU, etc. ;
- contribution à un champ de recherche (campus, institut, pôle, secteur...) et description de celui-ci ;
- implication dans le continuum entre laboratoires de recherche et structures de soins ;
- implication dans une structure créée par le PIA du type Idex, Isite, Labex, Equipex, EUR, IHU, etc. ;
- inscription dans des clusters régionaux ;
- participation à des structures de valorisation et de transfert (incubateurs, SATT, IRT, ITE, etc.) ;
- ...

5- Prise en compte des recommandations du précédent rapport

L'unité présente de façon synthétique les actions entreprises pour mettre en œuvre les recommandations de la précédente évaluation à l'échelle de l'unité et de ses équipes. Elle veille à bien séparer les actions qui relèvent de l'unité et celles qui relèvent de chacune des équipes.

2- INTRODUCTION DU PORTFOLIO

L'unité compose un portfolio permettant de compléter l'évaluation de ses productions. Ce portfolio comprend un ensemble d'éléments qu'elle juge représentatifs de ses activités, de ses missions et de son environnement de recherche.

Le portfolio fait l'objet d'une introduction qui justifie les choix opérés dans sa composition. L'exposé veille à installer un dialogue entre la définition du profil d'activités et les éléments sélectionnés pour la constitution du portfolio. Cette introduction n'excède pas la limite de 3500 caractères (espaces comprises) pour une unité mono-équipe et 7 000 caractères (espaces comprises) pour une unité pluri-équipe.

Le nombre total d'éléments pour une unité mono-équipe est conditionné à la taille de l'unité et s'élève à :

- Unité de petite taille (moins de 19 permanents) : cinq éléments dont au minimum deux publications ;
- Unité de taille moyenne (entre 20 et 39 permanents) : huit éléments dont au minimum quatre publications ;
- Unité de grande taille (40 personnes ou plus) : onze dont au minimum cinq publications ;

Le nombre total d'éléments pour une unité pluri-équipe est conditionné à la taille de chacune des équipes, il s'élève par équipe à :

- équipe de très grande taille supérieure à 15 permanents : maximum sept éléments dont au minimum trois publications ;
- équipe de grande taille : entre 10 et 14 permanents : maximum cinq éléments dont au minimum deux publications ;
- équipe taille moyenne : entre 5 et 9 permanents : maximum quatre éléments dont deux publications ;
- équipe de petite taille moins de 4 permanents : maximum trois éléments dont une publication ;

Pour les unités de recherche ayant plus de 15 équipes, la dimension du portfolio fera l'objet d'un échange avec le conseiller scientifique en charge de l'unité.

Le portfolio peut rassembler les éléments suivants :

- Des productions représentatives du positionnement scientifique de l'unité (front de connaissance, positionnement théorique, innovation méthodologique...) attestant notamment de son niveau de reconnaissance : nationale, européenne, internationale (articles, ouvrages, créations artistiques...) ;
- Des éléments soulignant l'implication de l'unité dans les activités d'encadrement et de formation (initiale et à destination du monde professionnel) et témoignant des apports de l'activité scientifique de l'unité à la spécialisation de l'offre de formation de l'établissement (implication dans des projets EUR, d'Universités européennes ou d'alliances pour l'innovation, conception de formation à destination de secteurs professionnels spécifiques...) ;
- Des éléments présentant des dynamiques d'innovation sociale (co-production de recherche avec des acteurs non-académiques, collaboration de recherche avec des panels citoyens...) ;
- Des éléments illustrant des actions de valorisation, de transfert (actions de coopération avec les collectivités territoriales, participation à des actions de scouting technologique et autres partenariats public-privé...) et des contributions au développement socio-économique (note descriptive sur un contrat de R&D significatif, sur le contexte de création d'une start-up...) ;
- Des éléments soulignant des activités de dissémination de la recherche (mise en place d'évènements à destination du grand public, production de documents audio-visuels...) ;

Tout autre élément que l'unité jugera pertinent pour apprécier des aspects singuliers de son profil d'activités comme de l'incidence de l'environnement de recherche sur sa définition

3- AUTOÉVALUATION - RÉFÉRENTIEL

À la rédaction, seul l'énoncé des domaines et des références est conservé.

Selon les domaines d'évaluation, l'unité appuie son argumentation sur :

- les données fournies dans le fichier Excel : « Données de caractérisation, de production et d'activités » ;
- les éléments sélectionnés pour la constitution du portfolio ;
- des données fournies en annexe, le cas échéant.

Pour les unités pluri-équipes : on commence par décliner les quatre domaines à l'échelle de l'unité puis pour chacune des équipes on choisit parmi les domaines les références jugées pertinentes pour l'équipe. S'il n'est ni opportun, ni nécessaire d'aborder toutes les références, celles relatives à la l'attractivité, à la production et à l'inscription dans la société doivent être privilégiées.

Dans l'éventualité où tous les critères devraient être abordés, on veille à respecter l'ordre de présentation

Domaine 1. Profil, ressources et organisation de l'unité

Ce domaine se décline en trois références : adéquation de la politique de recherche mise en œuvre par l'unité à son potentiel humain, moyens financiers et logistiques mobilisés, pratiques responsables en matière de ressources humaines, de sécurité, et environnementale.

Référence 1. L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

C1. L'unité a une vision claire de son environnement de recherche et une connaissance solide de ses acteurs. Elle tient compte de la politique de ses tutelles en matière de recherche et de valorisation.

C2. L'unité décrit sa stratégie scientifique et son mode de validation. Elle associe l'ensemble de ses personnels à l'élaboration de sa politique de recherche et de valorisation. Elle s'organise en conséquence.

C3. L'unité analyse les impacts économiques et sociétaux de la politique scientifique qu'elle conduit et elle s'y adapte.

Référence 2. L'unité dispose et mobilise des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

C1. En adéquation avec son profil d'activités et son environnement de recherche, l'unité se dote, au-delà de sa dotation récurrente, de ressources financières supplémentaires

C2. L'unité mutualise une partie de ses ressources pour favoriser notamment l'émergence de thématiques novatrices et des activités collectives de recherche.

C3. L'unité veille à ce que ses locaux, ses infrastructures scientifiques et ses ressources documentaires soient adaptés à ses objectifs scientifiques.

Référence 3. Le règlement intérieur de l'unité est conforme aux règles et directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données et du patrimoine scientifique.

C1. L'unité adopte les principes de gestion des ressources humaines respectueux de la parité, non discriminatoire en matière de formation, de mobilité interne et d'évolution des carrières de ses personnels.

C2. L'unité est attentive aux conditions de travail de ses personnels, à leur santé, à leur sécurité et à la prévention des risques psycho-sociaux.

C3. L'unité applique toutes les dispositions nécessaires à la protection du patrimoine scientifique et des systèmes informatiques.

C4. L'unité applique les recommandations relatives à la prévention des risques environnementaux et à la poursuite des objectifs de développement durable.

C5. L'unité actualise régulièrement son plan de continuité d'activité (PCA) pour faire face à des situations d'urgence.

Synthèse de l'autoévaluation

L'unité évalue ses forces et faiblesses au regard des références de ce domaine d'évaluation.

Domaine 2. Attractivité

Ce domaine se décline en quatre références qui portent respectivement sur le rayonnement scientifique des membres de l'unité, sur la qualité de sa politique d'encadrement et d'accueil en lien avec les écoles doctorales, sur sa capacité à obtenir des financements (appels à projets compétitifs), et sur la qualité de ses équipements et leur gestion.

Référence 1. L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.

C1. Les membres de l'unité sont régulièrement invités à présenter leurs travaux dans des institutions académiques ou des congrès, internationaux et européens.

C2. L'unité organise des manifestations scientifiques, congrès internationaux et européens majeurs. Ses membres font partie des comités scientifiques de ce type de manifestations.

C3. Les membres de l'unité exercent des responsabilités éditoriales dans des revues ou des collections d'ouvrages reconnues internationalement.

C4. L'unité comprend des membres d'instances de pilotage de la recherche ou d'expertise scientifique à l'échelle internationale, européenne ou nationale.

C5. L'unité comprend des membres d'académies, d'institutions scientifiques ou de sociétés savantes reconnues nationalement ou internationalement.

C6. L'unité comprend des lauréats de prix et distinctions scientifiques internationaux, européens et nationaux.

Référence 2. L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

C1. Au sein de l'unité, les chercheurs débutants (doctorants, post-doctorants) bénéficient d'un environnement et d'un encadrement de qualité leur assurant des conditions de travail favorables.

C2. L'unité attire régulièrement des chercheurs (juniors et seniors) candidats qui intègrent des postes de permanents. Elle leur fournit un environnement propice au développement de leurs activités de recherche et à leur intégration au sein des recherches de l'unité.

C3. L'unité accueille des chercheurs invités de renom.

C4. L'unité met en œuvre la stratégie opérationnelle de ses tutelles en matière d'intégrité scientifique et de science ouverte.

Référence 3. L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.

C1. L'unité répond avec succès à des appels à projets internationaux et européens.

C2. L'unité est impliquée à différents niveaux, dans des structures et des projets financés par les programmes d'investissements nationaux (exemple : PIA).

C3. L'unité porte des projets financés par l'Agence nationale de la recherche (ANR) ou autre grande agence nationale (INCA, ANRS...).

C4. L'unité répond avec succès à d'autres types d'appels à projets lancés par ses tutelles, les collectivités territoriales, des associations, des structures d'animation de la recherche (fédérations, MSH...).

C5. L'unité finance sur ses ressources propres des contrats doctoraux et post-doctoraux, des contrats d'ingénieurs et de techniciens, des chaires, des équipements.

Référence 4. L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.

C1. L'unité utilise des plateformes, des équipements, des démonstrateurs de pointe bénéficiant d'un label ou d'une certification.

C2. L'unité met en œuvre une stratégie de développement, de maintenance et de jouvence ainsi que d'ouverture à des tiers industriels, de ses plateformes, équipements et démonstrateurs.

C3. L'unité dispose de personnels techniques qualifiés dans la gestion de ses plateformes, de ses équipements, de ses démonstrateurs.

Synthèse de l'autoévaluation

L'unité évalue ses forces et faiblesses au regard des références de ce domaine d'évaluation.

Domaine 3. Production scientifique

Ce domaine se décline en trois références qui portent respectivement sur les aspects qualitatifs, quantitatifs et éthiques de la production scientifique.

Référence 1. La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

- C1. La production scientifique de l'unité repose sur des fondements théoriques et méthodologiques solides.
- C2. La production scientifique de l'unité est originale.
- C3. La production scientifique de l'unité présente un apport significatif à la connaissance.
- C4. La production scientifique de l'unité est rendue publique sur des supports de qualité.
- C5. La production scientifique de l'unité comprend des co-publications avec des partenaires reconnus au niveau international.

Référence 2. La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.

- C1. La production scientifique est en adéquation avec le potentiel de recherche de l'unité. Elle ne sacrifie pas la qualité à la quantité.
- C2. La production scientifique de l'unité est répartie de façon équilibrée entre les équipes.
- C3. L'ensemble des chercheurs et enseignants-chercheurs permanents contribue à la production scientifique de l'unité.
- C4. L'ensemble des doctorants et post-doctorants participe à la production scientifique de l'unité.

Référence 3. La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

- C1. La production scientifique de l'unité résulte d'activités de recherche qui respectent l'ensemble des règles et des valeurs garantissant leur caractère honnête et scientifiquement rigoureux.

L'unité décrit les moyens mis en œuvre pour obtenir des résultats irréprochables, pour garantir leur traçabilité et, le cas échéant, leur reproductibilité (carnets de laboratoires, logiciels anti-plagiat, procédures de *peer-reviewing* internes, procédures d'archivage des données et des codes sources, etc.). Elle décrit les moyens par lesquels elle accompagne ses personnels dans le choix de supports appropriés de diffusion (pour éviter par exemple les conférences et revues dites « prédatrices ») et pour une juste prise en compte des contributions (en particulier dans les co-signatures).

- C2. La production scientifique de l'unité est le résultat de recherches respectant la personne humaine, la vie animale.
- C3. La production scientifique de l'unité respecte les principes de la science ouverte en partageant le plus largement et le plus rapidement possible les publications, méthodes, données publiables, codes et autres éléments constitutifs de la démarche scientifique.

Synthèse de l'autoévaluation

L'unité évalue ses forces et faiblesses au regard des références de ce domaine d'évaluation.

Domaine 4. Inscription des activités de recherche dans la société

Dans ce domaine, le mot « société » est entendu au sens large. L'inscription de l'activité de l'unité de recherche dans la société peut concerner l'économie, la santé, la culture, l'environnement, etc. Le domaine se décline en trois références, qui portent respectivement sur les interactions de l'unité avec les acteurs du monde non-académique, les produits de sa recherche à destination des acteurs socio-économiques et ses interventions dans la sphère publique.

Référence 1. L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique.

C1. L'unité établit des partenariats conventionnés avec des acteurs du monde culturel, économique et social et développe des projets collaboratifs de recherche avec ces acteurs.

C2. Dans ses réponses aux sollicitations des acteurs du monde non-académique, l'unité se saisit de sujets à haute valeur scientifique, technologique, sociale et culturelle, en cohérence avec sa politique de recherche.

C3. Les partenariats noués par l'unité permettent de relever des défis environnementaux, sociétaux ou technologiques.

C4. L'unité encourage l'accueil de professionnels. Elle met à disposition ses personnels dans des structures non-académiques.

C5. L'unité accueille des doctorants dont la recherche est financée, en totalité ou en partie, par des partenaires non-académiques.

C6. L'unité met en œuvre des conventions pour la formation continue des acteurs du monde non-académique.

C7. L'unité est engagée dans des activités de science participative ou collaborative.

Référence 2. L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.

C1. L'unité développe des ressources scientifiques et technologiques valorisées au plan économique. Elle mène une politique active de protection de la propriété intellectuelle (dépôts de brevets et licences d'exploitations).

C2. L'unité est à l'origine de la création d'entreprises et de micro-entreprises innovantes. Elle concourt à la création d'emplois et à l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

C3. L'unité diffuse ses résultats auprès des acteurs du monde social, économique et culturel.

C4. L'unité contribue à la rédaction de normes, de procédures, de recommandations, de référentiels, reconnus par des instances compétentes (ISO, AFNOR, HAS, etc.).

C5. L'unité, par ses expertises ou ses recommandations, fournit des expertises à des acteurs sociaux : instances internationales, personnalités politiques, administrations publiques, associations de consommateurs, associations de patients, etc.

Référence 3. L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

C1. L'unité met ses compétences scientifiques au service de l'organisation de manifestations destinées au grand public (expositions, biennales, installations, concerts, spectacles, etc.).

C2. Les membres de l'unité, du fait de leurs compétences scientifiques, participent à la médiation scientifique. Ils interviennent dans les médias, sur internet ou sur les réseaux sociaux dans le respect de l'intégrité scientifique et de la déontologie.

C3. L'unité organise des actions de sensibilisation à destination des jeunes (élèves, collégiens, lycéens).

Synthèse de l'autoévaluation

L'unité évalue ses forces et faiblesses au regard des références de ce domaine d'évaluation.

4- TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

La trajectoire est entendue selon deux dimensions : la dynamique et l'ambition de recherche, d'une part, l'organisation et la vie du laboratoire, d'autre part.

L'unité est invitée à décrire son historique scientifique de long terme, les objectifs qu'elle s'était assignés lors de la précédente évaluation, la stratégie qu'elle avait mise en place, les défis qu'elle comptait relever. Ces éléments de caractérisation scientifique permettent d'opérer une analyse critique, de confronter les réalisations aux objectifs initiaux, de discuter des réussites et des échecs. L'unité souligne les ré-orientations qu'elle a mises en oeuvre.

L'unité précise comment elle s'inscrit, aujourd'hui, dans son champ scientifique, aux niveaux national et international, en s'appuyant sur une analyse de l'état de l'art.

L'unité décrit sa projection scientifique sur la base de ses acquis de recherche et des nouveaux enjeux de recherche identifiés. Elle présente comment elle soutient l'émergence de nouvelles thématiques, les sujets de recherche à risque et les disciplines rares.

L'unité justifie la mise en cohérence de sa politique recherche avec ses moyens et son organisation : comment son organisation et ses évolutions ont servi ses objectifs scientifiques et comment sa future organisation répondra à ses ambitions.